

Programme de subvention 2021

Le programme de subvention pour l'achat de couches lavables vise à offrir une aide financière en 2020 aux parents de la Ville de Saint-Lambert qui choisissent d'en faire l'usage. En faisant une demande, ils pourront obtenir une subvention équivalente à 50 % du coût d'achat d'un ensemble d'au moins 20 couches, pour un montant pouvant atteindre un maximum de 100 \$.

Une seule aide financière sera accordée par enfant et par facture. L'enfant doit être né après le 1^{er} décembre 2020 et la demande de subvention doit être faite au plus tard le 30 novembre 2021.

Demande de subvention

Les parents doivent remplir le formulaire ci-dessous et y joindre les pièces justificatives suivantes :

- Une copie de la facture détaillée de l'achat d'un ensemble d'au moins 20 couches lavables;
- Une copie d'une preuve de naissance de l'enfant (certificat ou déclaration de naissance).



FAITES PARVENIR LE FORMULAIRE ET LES PIÈCES JUSTIFICATIVES EN PERSONNE OU PAR LA POSTE À L'HÔTEL DE VILLE :

Programme de subvention pour l'achat de couches lavables

Ville de Saint-Lambert

55, avenue Argyle

Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

La Ville procédera à l'analyse du dossier et, s'il est conforme, postera le chèque au demandeur.



Formulaire de demande

Mère (prénom et nom) : _____

Père (prénom et nom) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Enfant (prénom et nom) : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Faire le chèque à l'ordre : du père de la mère

Signature d'un parent : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

Pièces justificatives reçues :

Facture

Preuve de naissance

Initiales du répondant : _____

Signature du gestionnaire : _____

Subvention accordée : Oui Non

Montant accordé : _____

Numéro du chèque : _____

Date d'émission : _____

Date : _____

Date : _____